



Sauve

Bulletin Municipal/ Juin 2024



Le mot du Maire



Chères Sauvaines, chers Sauvains,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous, à travers ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, à l'aube de la saison estivale.

Nous voilà aux deux-tiers de notre action. Je souhaite vous remercier de nous avoir donné la possibilité d'agir, en faveur d'un village attractif, agréable à vivre et porteur d'opportunités. Nous venons de franchir la barre symbolique des 2000 habitants lors du dernier recensement de 2023 !

Nos efforts collectifs portent leurs fruits. Grâce à l'implication de toutes et tous, notre Commune combine une histoire, un patrimoine, une vie économique et culturelle et un lieu où chacun peut vivre et s'épanouir à son rythme.

Bien sûr, les moyens financiers de notre commune restent limités. Grâce à une équipe motivée, nous travaillons chaque jour pour actionner tous les leviers disponibles pour amplifier notre action : classements touristiques, labels, appels à projet, subventions...

Les travaux de rénovation du centre ancien, désormais presque achevés, ont donné un nouveau visage à notre cœur historique. Grâce au classement en ville touristique, nous souhaitons pouvoir gérer directement notre Office de Tourisme et travailler à la mise en valeur de notre patrimoine culturel, naturel et architectural.

L'écologie et le développement durable demeurent au centre de nos priorités. La création d'un périmètre de protection des espaces naturels sensibles sur le Coutach et la Mer des Rochers va permettre d'éviter une privatisation généralisée du foncier.

La mise en place de composteurs, la végétalisation des cours d'école et la rénovation thermique des bâtiments (écoles et mairie) permettront de réduire nos coûts et d'améliorer le bien-vivre et le bien-grandir.

La vie culturelle et événementielle de notre Commune est également riche et dynamique grâce aux associations qui jouent un rôle clé dans la vitalité du tissu social. Tous les visiteurs, politiques ou techniciens, sont ébahis par la richesse et la diversité des opportunités proposées. En ces temps troublés, ces qualités de partage et de convivialité sont essentielles pour tisser et renforcer les liens qui nous unissent.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui s'investissent quotidiennement pour le bien-être de notre Commune : les employés municipaux, les bénévoles et bien sûr, vous toutes et tous qui, par votre engagement, contribuez à faire de notre ville un lieu de vie agréable et accueillant.

Restons unis et solidaires pour continuer à avancer ensemble dans notre diversité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et vous invite à découvrir les nombreuses informations et actualités de ce bulletin.

Olivier Gaillard

Bien Sincèrement



Les principaux dossiers du moment

Un office du tourisme municipal pour valoriser notre village

En tout début d'année, Monsieur le Préfet du Gard a attribué la dénomination de « commune touristique » à la commune de Sauve. Ce classement, obtenu pour une durée de 5 ans, nous permet notamment de demander la restitution de la compétence promotion du tourisme qui est aujourd'hui une compétence intercommunale.

Pourquoi vouloir récupérer cette compétence ?

Sauve est un village doté de nombreux atouts, tant géographiques que culturels. Avec l'aide du secteur associatif, nous œuvrons au quotidien pour contribuer à développer son rayonnement : animations culturelles, mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, valorisation des savoir-faire...

Une fois ce label obtenu, la Commune a besoin de pouvoir mettre en cohérence sa politique de mise en valeur du territoire et la promotion de son attractivité. Des discussions sont entamées avec la Communauté des Communes du Piémont Cévenol pour fixer les modalités de rétrocession de cette compétence. Une fois la décision actée, il nous sera plus facile de piloter notre politique d'attractivité, en lien avec nos animations.



Un sujet que nous suivons de près.

Coutach et la Mer des Rochers, un patrimoine à préserver

Au dessus du village, des centaines d'hectares de garrigue et de reliefs karstiques participent à sa renommée. Les sauvains et les sauvaines adorent fréquenter cet espace librement, sans se trouver empêchés par des clôtures et des barbelés. Jusqu'alors, cette liberté de déambuler était compatible avec le statut de propriété privée car les terrains étaient majoritairement détenus par une multitude de petits propriétaires qui laissaient libre accès à leurs terrains.

Sur la période récente, nous avons observé une concentration foncière au profit d'un seul propriétaire, associée à une clôture de ces espaces. Ainsi, début 2024, une multitude de petites parcelles a été acquise par un seul propriétaire, pour un total de 14 hectares.

Pour garantir la protection des espaces naturels sensibles du Coutach et garantir l'accès à ces espaces pour le public, la Commune a décidé d'agir rapidement. Elle a demandé au Département que soit activé un périmètre de préemption sur le Coutach et la Mer des Rochers, au titre de la protection des espaces naturels sensibles. Cela signifie que toute parcelle vendue sur le périmètre pourra être achetée prioritairement par le Département ou par la Commune, ceci dès le mois prochain. Une bonne nouvelle pour notre patrimoine.

Le Vidourle en vert fluo

Certains d'entre vous l'ont vite remarqué et se sont parfois inquiétés : la semaine du 10 juin, l'eau du Vidourle aux Sources est devenue d'une couleur verte « diablo-menthe ». Il s'agit en réalité d'une méthode de traçage des eaux, utilisée pour comprendre la circulation souterraine et mieux gérer la ressource en eau. La molécule utilisée, fluorescéine, ne



présente aucune toxicité pour les milieux aquatiques. Elle a été versée en une seule fois en amont, avant que le fleuve ne se perde sous la terre. Lorsqu'elle ressort à Sauve, les équipes de l'EPTB (l'agence dédiée au Vidourle) mesurent les pics de concentration du produit : s'il y a plusieurs pics, cela signifie que l'eau emprunte plusieurs trajets différents. D'autres tests seront encore réalisés d'ici 2026, donc pas d'inquiétude ! Vous pouvez en savoir plus sur www.vidourle.org

Un franc succès pour le service Passeport et CNI

Depuis l'ouverture le 8 janvier, 467 passeports/CNI ont été délivrés dont 160 pour des Sauvains et Sauvaines. Vous pouvez dorénavant obtenir la certification de l'identité numérique via France Identité. Le service est ouvert tous les jours sauf le mercredi après-midi. Un grand merci à notre équipe en Mairie pour leur engagement en faveur de services publics efficaces. Les retours des usagers sont unanimes !



Nos jeunes et nos aîné.es

Ecole Florian : on n'est pas des moutons !

Dans un courrier adressé au rectorat en février dernier, la municipalité faisait part à Monsieur le Recteur de son opposition ferme face au projet de fermeture d'une classe de l'école publique Florian. Les familles, très mobilisées contre cette décision, ont lancé une pétition et organisé une manifestation qui a eu lieu le 10 juin devant l'école, aidées par une dizaine de moutons et leur berger ! Une façon pacifique et claire de dire « non, les élèves ne sont pas des moutons ».

Première cérémonie de remise des diplômes pour nos futurs collégiens : bon vent les Grands !

La fin de l'école primaire constitue une grande étape dans la vie des élèves. Pour marquer ce passage vers le collège, les personnels communaux ont proposé de mettre en place un rituel pour les accompagner dans cette transition. Le jeudi 13 juin, dans la cour de l'école, a eu lieu la première cérémonie officielle de remise des diplômes avec partage du verre de l'amitié entre les jeunes, les parents, les élus, l'équipe périscolaire et les enseignants. Un bon d'achat pour un Arbre à planter a été offert par la municipalité (à retirer en Mairie). Un moment fort en émotions.



Grand Défi « Vivez-bougez »

Dans le cadre du Grand Défi "Vivez Bougez", le CCAS de Sauve a organisé avec l'école Saint Jean-Paul, une journée de mini-olympiades pour nos jeunes écoliers. Soixante-dix élèves ont pris part à l'événement.

Dès les premiers instants, l'ambiance était à la fraternité et à la bienveillance : des équipes composées d'élèves de différents âges, les plus grands veillant avec soin et affection sur les plus petits. Cet esprit de solidarité a brillé tout au long de la journée, illustrant parfaitement que, dans ces mini-olympiades, chacun était gagnant.

L'organisation de la journée était pensée pour encourager non seulement l'activité physique, mais aussi le bien-être mental et l'épanouissement personnel des enfants. Entre les jeux dynamiques visant à cumuler les "cubes énergies" et les activités plus posées comme le yoga, les jeux de société et la séance de lecture, chacun a pu trouver son bonheur et développer ses talents dans une atmosphère ludique et bienveillante.

Le Conseil Municipal des Enfants en visite au Sénat



Le 20 décembre dernier, les 9 jeunes du CME avec quelques élus du Conseil Municipal ont visité le Sénat à Paris. Une journée marathon à l'initiative du sénateur Denis BOUAD qui a reçu les enfants pour la visite et un déjeuner au Sénat. Journée pleine de souvenirs avec les questions au Gouvernement et pour finir, quelques photos souvenirs sur le Trocadéro.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, a eu lieu le vendredi 19 janvier avec 130 convives qui ont répondu présents pour déjeuner et qui sont venus s'amuser avec Le Trio Cabaret et le traiteur Teissier. Des moments de détente et de partage dans la joie et la bonne humeur.



Sur les chemins de Compostelle

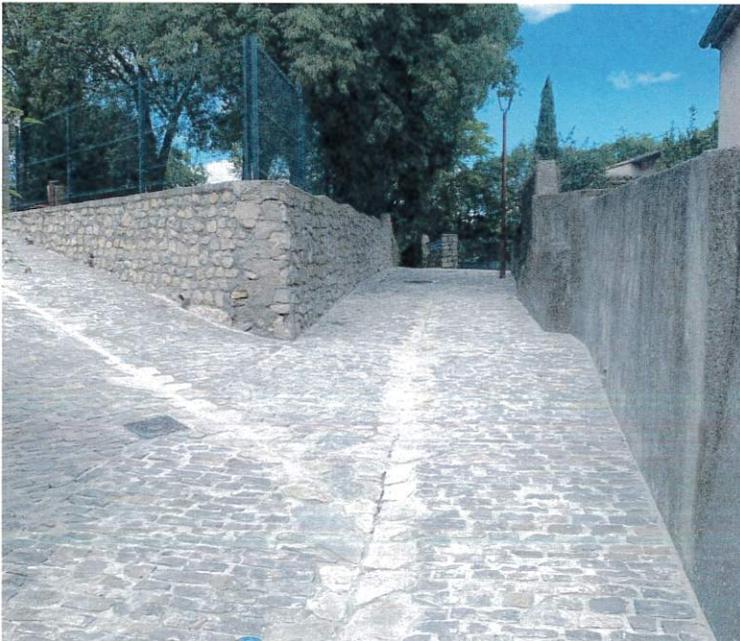
À l'occasion d'Octobre Rose qui aura lieu cette année le dimanche 13 octobre 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise pour soutenir les personnes touchées par le cancer à travers les Ateliers Onco'Sport. Cette année, une marche de 3 jours sur le chemin de Compostelle leur est proposée et aura lieu du 7 au 10 octobre. Un voyage pour prendre soin de soi. Des informations leur seront communiquées prochainement.



Les travaux en cours

Finalisation des travaux du centre ancien

On y est presque ! Trois petites ruelles parallèles restent à terminer : la rue Salle de Sallèles, la rue du Vieux Cimetière donnant sur le jardin d'enfants et enfin la rue de l'Aire. Les réseaux y sont terminés et la pose des calades est en cours de réalisation avec une fin de chantier prévue dans le courant du dernier trimestre 2024. Resteront la rue des Boisseliers, les places Vallongue et René Isouard. Ces derniers seront engagés après les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la maison de retraite.



Avancement des travaux RD 999

Malgré la circulation alternée, quel plaisir de longer la route départementale en toute sécurité sur les secteurs déjà réalisés. Pour chaque tronçon, le même déroulé : réhabilitation des réseaux secs et humides et mise en sécurité via la création de cheminements doux. Le dernier tronçon, jusqu'à la route de Logrian a démarré le 10 juin dernier, avec une fin des travaux prévue en juin 2025. Merci pour votre patience !



Rénovation et extension de l'Ehpad

Pour ce chantier, le concours d'architecte est achevé et le lauréat sera connu dans le courant du mois de juillet. Le dépôt du permis de construire est prévu pour décembre 2024 et le démarrage prévisionnel du chantier pour décembre 2025. Au programme : réhabilitation des 51 chambres existantes et extension de l'établissement avec la création d'une vingtaine de chambres. Concernant l'extension, une quinzaine de lits sera dédiée à une unité Alzheimer. La durée du chantier prévisionnelle est estimée à 24 mois soit une fin de chantier en décembre 2027. Une belle réalisation pour nos aînés et une nouvelle source d'emplois pour notre territoire.

Lancement du chantier « Cours d'école »

La préparation du chantier a démarré le 10 juin et l'ordre de service permettra le démarrage effectif des travaux le 8 juillet pour une première période de deux mois. L'objectif est d'avoir terminé cette première tranche pour la rentrée scolaire 2024-2025. Ensuite, pendant les vacances d'automne le mobilier et les plantations viendront finaliser ce chantier d'envergure. Pour rappel, cette opération d'un montant de 757 928 € est financée par le Département, la Région, l'Agence de l'Eau et l'Etat (Fond Vert) à hauteur de 60%. Conformément à notre engagement de limiter l'endettement, le reste à charge de la commune est intégralement auto-financé, sans recours au crédit.



Après les cours d'école, cap sur la rénovation thermique des bâtiments scolaires

Alors que les travaux de la cour d'école seront réalisés durant l'été, il était temps de penser à la rénovation thermique du bâtiment, qui est aujourd'hui une « passoire » énergétique. Pour les enfants et les personnels, cela signifie des classes très chaudes en été et pour la Commune, des factures d'énergie énormes en hiver.

En quoi cette rénovation va-t-elle consister ? Il s'agira principalement de changer l'ensemble des portes et des fenêtres, lesquelles sont pour la plupart en vitrage simple. Il s'agira également d'étudier comment moderniser le système de chauffage qui est aujourd'hui peu efficace et très coûteux et réaliser une isolation thermique par l'extérieur.

Entre les travaux effectués sur les cours et la rénovation thermique des bâtiments, ce sera une seconde jeunesse pour le groupe scolaire Florian !

Sauve dans la Presse

Merci à Dominique Demoinet-Hoste pour ses nombreux articles très bien écrits, au nouveau tabac-presse et à Midi Libre !

Sauve 4 000 spectateurs et une affluence record pour le festival Label Rue

« Partout dans les rues, il y avait de la joie, de l'allégresse, de la bienveillance aussi. Et un monde incroyable ! » Pour un peu, Julia Pagliugli, directrice d'Eurek'Art, n'en reviendrait pas. Pour sa 20^e édition, la 3^e consécutive dans la commune, le festival Label Rue, qui s'est tenu le week-end dernier, a brillé de mille feux. Avec quelque 4 000 spectateurs, le double de la population sauve, le festival des arts et spectacles de rue a connu un vrai succès. Devant une telle ferveur populaire, même l'orage annoncé a passé son chemin ! Les six spectacles quotidiens ont fait le plein : 500 spectateurs en moyenne, près de 800 pour la représentation du Cirque compost. **Baignoire Publique** remporte tout naturellement le Prix du public 2024. Eurek'Art, qui avait cette année pensé aux enfants et aux familles avec des animations en continu et des espaces dédiés, a conquis petits et grands. Au cœur du festival, le buffet sonore de Little Buffet a permis à chacun d'enchâîner tous les styles de danse, à midi et le soir. La réussite de cette édition tient en grande partie à la qualité des spectacles et à la générosité des artistes qui se sont donnés sans compter. Mais elle n'aurait pas été possible sans une organisation impeccable, un investissement sans faille de la cinquantaine de bénévoles, l'accueil des hébergeurs, l'assistance des services techniques et le soutien des partenaires.



4 000 visiteurs ont afflué dans la commune durant le week-end du festival Label Rue.

► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32

Le carnaval a envahi le centre ancien

C'était une première, elle était attendue : le carnaval sauvegeon n'a pas déçu. Plus de 400 personnes ont défilé, dimanche 17 mars, à travers rues,uelles, places et placettes, dansant et virevoltant au rythme du Batu-cada. Joliment costumée et parée de mille et une couleurs, la foule s'est littéralement déversée dans l'Ehpad, déclenchant pendant de longues minutes les rires et les sourires des résidents heureux de voir, unis par la même joie de vivre, adultes, enfants et adolescents. Des ados d'ailleurs très investis et responsables qui ont pris en main la confection de centaines de crêpes, régaland les carnavaliers avant l'embarcadement du Pétaouss au bord du Vidourle. Un grand bravo à tous les bénévoles, à l'APAEL de l'école Flo-



400 personnes ont joyeusement envahi le centre ancien.

rian et l'APEL de Saint-Jean-Paul II pour leur engagement, aux associations Pop-Com Sauvage et Nouvelle Cantine de Lutte Sud Cévennes qui a gra-

cieusement offert une soupe préparée avec des légumes donnés par les agriculteurs locaux, et à la mairie pour son soutien.

► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32

L'association La Fourche de Sauve cesse son activité économique

Lors de sa dernière assemblée générale, l'association La Fourche de Sauve, présidée par Bernard Valentin, a décidé de réorganiser son activité afin de pouvoir pérenniser l'avenir de ce joyau patrimonial. Créée en 1983, l'association, qui 10 ans plus tard voyait naître le Conservatoire de la Fourche, avait, en 2015, cédé à la mairie la commercialisation des célèbres fourches de micocouliers. L'association avait consacré la vente des petits objets issus de la fabrication des fourches.

L'association, qui a choisi d'offrir toutes ses fournitures et biens matériels aux écoles, a décidé, dès la clôture de son compte, de faire don de ses liquidités (un montant de 3 700 € environ, à parts égales, à l'école Florian, à l'école Saint-Jean-Paul II et à la Maison des enfants extraordinaires (MEEX). L'association, par le biais de son bureau et de ses membres, fins connaisseurs de l'histoire et de la fabrication des fourches, apportera un support technique. La mairie s'est engagée à former, avec le concours de Jean-François Bagnou, un artisan pour épauler celui qui officie comme fourchier depuis des années. Mickaël.



L'association continuera d'apporter un support technique.

« Nous sommes plusieurs qui réalisons combien nos parents, nos grands-parents qui n'avaient pas le soutien dont ils ne peuvent bénéficier aujourd'hui les migrants, ont dû se battre au quotidien pour apprendre la langue, endurer les moqueries, gagner quelques francs pour acheter un lopin de terre, une maison délabrée. En prouvant sans cesse qu'ils étaient d'infatigables travailleurs ! », résume Antoine Capaldi, président de Bella Sauve. Venus du Piémont, de la Campanie, du Tyrol ou de Calabre, ils s'appellent Capaldi, Castaldi, Cavallaro, Petrarca, Car-

sonne plusieurs pour ses spectacles », précise Gilbert Thibon, trésorier de l'association. Dernier client en date, la communauté de communes du Piémont Cévenol qui a acquis des fourches pour les airs de compositeur collectif.

► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32

Sauve Sauve est là fait renaître les vestiges des châteaux du Seigneur Bermond

Moins d'un an après son acquisition par la commune, la parcelle historique de Bel Air, située sur les hauteurs de Sauve, entre dans une nouvelle phase de réhabilitation. En ce vendredi matin, sous un ciel bleu azur, un groupe de bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine Sauve est là s'activent. Sécateurs en main, débroussailluses à la hanche, ils dégagent la parcelle avec les conseils avisés de Vivien Vassal, archéologue et historien médiéviste, et sous le regard bienveillant d'Hélène Dubois, présidente de l'association, qui manie la cisaille sans faiblir.



L'archéologue Vivien Vassal retrouve chaque vendredi le groupe de bénévoles pour travailler sur le site.



« Nous devons procéder étape par étape et commencer par un travail indispensable avant de déposer le dossier de demande de fouilles. Il n'existe aucun plan. Il nous faut donc avoir une vision d'ensemble de tous ces vestiges médiévaux qui s'étalent sur trois sites : le Castellas, le clos Saint-Jean et Bel Air sur lequel nous travaillons actuellement afin de pouvoir mettre en valeur les éléments visibles. À savoir la citerne, la tour qui

daterait de l'an 1 000 et les vestiges de l'enceinte de l'un des plus prestigieux châteaux de la région, celui de Pierre Bermond VII », explique Vivien Vassal. C'est en 2003 que le chercheur héraldique, spécialiste du bâti médiéval, découvre Sauve grâce à l'archéologue Véronique Bisaro qui mène alors des recherches sur la maison de l'Évêché. « Il y a quelque chose d'incroyable et d'émouvant à travailler sur le Castellas et ce site oublié. Les Sauvains n'imagi-

neront pas la richesse patrimoniale de leur village. » Ou ils le savent mais n'en disent mot. Lorsqu'aurait été dégagés les murs d'enceintes et les parements intérieurs et extérieurs, un géomètre topographe interviendra pour faire les différents relevés et tracer les plans. L'archéologue déposera ensuite auprès des services régionaux de l'archéologie (SRA) de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) une demande d'autorisation de sondage en relation avec la restauration du

rempart dont une partie est effondrée et d'un dossier de fouilles programmées pour l'ensemble du site. Avant une pause méridienne bien méritée, Vivien Vassal s'arrête devant un petit bout de mur fort bien appareillé. Une vague d'émotion mêlant respect et admiration le submerge : « Quelle beauté, quelle ingéniosité ! Pourra-t-on un jour comprendre pourquoi et comment ces murs et ces bâtiments ont été construits ainsi. Et pas autrement. »

► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32

L'association Bella Sauve veut raviver le souvenir des émigrés italiens

Pour ne pas oublier. Pour que vive la mémoire des anciens venus d'Italie dans l'après-guerre. Pour rappeler l'humilité, la discrétion et le dur labeur de ces familles qui ont quitté leur pays natal pour s'installer à Sauve. C'est pour rendre hommage à ceux qui ont appelé alors les « mangent spaghetti » que l'association Bella Sauve vient d'être créée. « Nous sommes plusieurs à réaliser combien nos parents, nos grands-parents qui n'avaient pas le soutien dont ils ne peuvent bénéficier aujourd'hui les migrants, ont dû se battre au quotidien pour apprendre la langue, endurer les moqueries, gagner quelques francs pour acheter un lopin de terre, une maison délabrée. En prouvant sans cesse qu'ils étaient d'infatigables travailleurs ! », résume Antoine Capaldi, président de Bella Sauve. Venus du Piémont, de la Campanie, du Tyrol ou de Calabre, ils s'appellent Capaldi, Castaldi, Cavallaro, Petrarca, Car-

bone, Buccella ou De La Pietra. Une grande journée italienne prévue le 15 juin En 1946, la France, privée de tous ses morts au combat, manque de main-d'œuvre. À Sauve, les nombreuses entreprises de bonneterie comme Éminence et Moubououx, les entreprises de génie civil et d'exploitation forestière comme celle d'Anselme Camplon, ou de maçonnerie, sont les premières à profiter de cette maine qui ne rechigne pas à la tâche. Si l'accord franco-italien de 1947 facilite l'émigration de 200 000 travailleurs transalpins, il n'en demeure pas moins que leurs enfants vivent une adolescence compliquée : « Comment ne pas être humilié quand on vous lance : Ah ces étrangers qui viennent manger le pain des Français ! Je comprenais que nous serions d'éternels déracinés : en France nous étions les Ritals, et en Italie, les Fran-



Les membres du bureau veulent rendre hommage et honorer leurs aînés.

cese », se souvient Antoine Capaldi. Le temps passe, les souvenirs restent, et c'est pour honorer leurs aînés que Bella Sauve organisera une grande journée italienne aux couleurs de la Dolce Vita le samedi 15 juin, sous la bannière L'Italie se fête à Sauve : repas italien, animation musicale avec le groupe transalpin Riva Quartet et la chanteuse Sara Dotta, exposition de scooters... L'étape

s suivante sera de bâtir une passerelle patrimoniale, dans le cadre d'un jumelage, avec le charmant village de Fornelli, situé entre Rome et Naples. Il est vrai que les deux villages médiévaux ont plus d'un point commun, à commencer par l'architecture.

> Association Bella Sauve : adhésion libre, ouverte à tous. Tél. 06 07 40 75 29. ► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32

Les ateliers ont ravi les aînés

Le club Basket santé de Sauve et le Lepap (lycée d'enseignement professionnel agricole privé) Le Roc Blanc de Ganges ont organisé avec succès une rencontre intergénérationnelle. L'objectif était triple : proposer une matinée de prévention santé pour les seniors, favoriser les liens entre jeunes et seniors, et préparer les lycéens au bac pro Sapat (services aux personnes et aux territoires). Les douze ateliers animés par une vingtaine de lycéens n'ont pas désempli. Ils permettaient de contrôler les différentes aptitudes des seniors, telles que mémoire, adresse, équilibre, réflexion, attention et coordination. De son côté, Mansoura Benyakoub, enseignante d'anglais et



Une adhérente du club Basket santé et les étudiantes Lepap.

d'économie sociale et familiale, évaluait chaque élève. « Les rires et les échanges complices entre ces deux générations faisaient plaisir à voir. » Cela n'a pas empêché les seniors d'accomplir avec le plus grand sérieux tous les exercices, accom-

pagnés et conseillés par des lycéens très responsables. « Ces séances me permettent de contrôler ma santé, et ça va plutôt bien. L'ambiance est vraiment agréable », glissait Sylvie, nouvelle arrivée dans le groupe et heureuse de l'accueil qui lui était réservé. « Je continue à vérifier mes capacités même si je m'entretiens quotidiennement. Quoi de mieux pour le moral que d'avoir tous ces jeunes disponibles, ouverts, adorables », précisait Mado, une fidèle du club qui affiche ses 85 ans en pleine forme. « On ne pensait pas que les personnes âgées pouvaient être aussi dynamiques ! », s'exclamaient les deux jeunes lycéennes Emma et Mary.

► **Correspondant Midi Libre** : 06 75 93 88 32



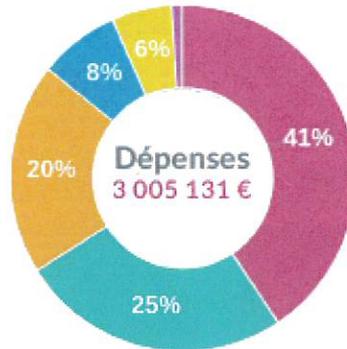
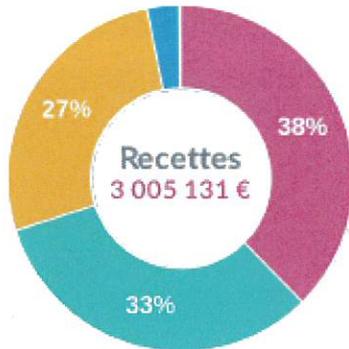
Comme chaque année,
retrouvez les chiffres
clés du budget

BUDGET 2024 : 5 655 149 €

FONCTIONNEMENT : 3 005 131 €

INVESTISSEMENT : 2 650 018 €

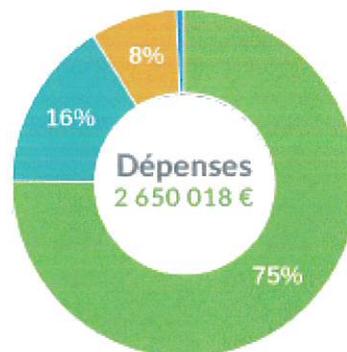
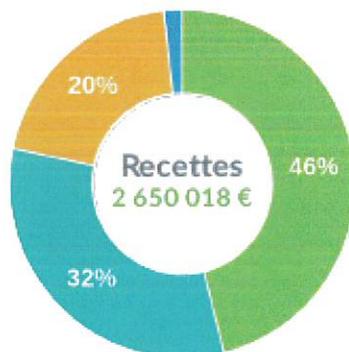
Fonctionnement



■ Impôts et taxes :	1 131 000 €
■ Excédent antérieur :	977 231 €
■ Dotations et participations :	802 800 €
■ Produits des services :	90 100 €
■ Autres recettes :	4 000 €

■ Virement à section d'invest :	1 224 240 €
■ Charges de personnel :	760 040 €
■ Charges générales :	594 800 €
■ Charges gestion courante :	226 051 €
■ Intérêts d'emprunts :	170 000 €
■ Autres dépenses :	30 000 €

Investissement



■ Virement de section de fonct :	1 224 240 €
■ Dotations et subventions :	849 759 €
■ Excédents de fonct capitalisés :	531 018 €
■ Autres recettes :	45 001 €

■ Dépenses d'équipement :	1 994 000 €
■ Déficit d'invest reporté :	421 018 €
■ Remboursement du capital :	215 000 €
■ Autres dépenses :	20 000 €

Projets de la commune



Des investissements pour bien vivre et bien grandir ensemble

Les taxes

Conformément à notre engagement, les taux d'imposition sont restés stables à l'exception de la taxe sur les résidences secondaires qui a été augmentée afin de favoriser le retour de logements inoccupés sur le marché de la location.



47.35%

Taxe Foncière Bâti



53.75%

Taxe Foncière Non-Bâti



14.80%

Taxe Hab Rés Secondaire

Les orientations du BP 2024

”

Depuis le début du mandat, nos orientations restent stables et tournées vers l'avenir. Nous avons rééquilibré les finances municipales via une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et un recours très limité à l'emprunt. Pour ce faire, nous avons toujours recherché à maximiser le taux de subvention de chaque investissement. Pour les travaux des cours d'école et la rénovation énergétique des bâtiments par exemple, nous nous sommes positionnés très tôt sur le Fond Vert, les aides de l'Agence de l'Eau, du Département, de la Région et de l'Etat.

Transition écologique et développement local

Remettre la Nature au Centre

La rénovation du centre ancien touche à sa fin après 11 ans de travaux. Si l'on pense aux études préparatoires et à la conception du projet, cela remonte à une vingtaine d'années. A cette période, qui correspond approximativement aux crues de 2002, la préoccupation principale est celle de la prévention des inondations via la canalisation des eaux de pluie en direction du Vidourle. Si les arbres ont été conservés, il était en revanche presque impossible d'effectuer de nouvelles plantations d'arbres, incompatibles avec les exigences techniques des réseaux souterrains : électricité, internet, eau potable, assainissement... Un vrai casse-tête !



Aujourd'hui, la doctrine a évolué : il s'agit de plus en plus de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans les sols et de lutter contre les trop fortes chaleurs de l'été. Toutes les expériences antérieures le prouvent : plus le village est végétalisé, plus il y fait « frais ».

Une étude vient d'être lancée, avec le bureau d'études Ex Terra pour déterminer les modalités de re-végétalisation du centre ancien. Grâce à une cartographie précise et récente des réseaux souterrains, nous pouvons étudier les possibilités de végétalisation dans le centre et déterminer de façon très précise les lieux.

Il ne s'agira pas de planter de grands arbres, à l'exception de ceux qui sont à remplacer, mais de favoriser la végétalisation des façades, des pieds de murs, l'installation de treilles et de pergolas. Les espèces végétales seront choisies pour leur résistance à la sécheresse et leur système racinaire compatible avec la sécurité des réseaux. Les grands pots seront progressivement supprimés du paysage. L'étude sera restituée publiquement, les commerçants et les habitants seront associés et seront invités à prendre part au projet.

Compostage : objectif atteint !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi indique que les Communes doivent proposer des sites de compostage collectifs. Avec 4 sites, dont les premiers installés dès 2020, notre Commune est désormais bien dotée sur les secteurs où les habitants n'ont pas facilement accès au compostage individuel. Outre les sites du parking des Fourches, du Vieux Cimetière et des HLM (reconstruit suite à des dégradations), un dernier site a été installé sur la place Sivel, sur le côté de l'Eglise. Très discret au milieu des bambous et des arbres, il a été très vite adopté par les habitants qui l'attendaient depuis longtemps.

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets, de produire du terreau gratuitement et de limiter les coûts liés à la collecte et au traitement des ordures.

Pour rappel, il est important de respecter la signalétique des bacs qui change en fonction de la maturation du compost : pensez à bien lire les panneaux !

Crottes de chien : augmentation de l'amende

Nous recevons de nombreuses plaintes relatives à la présence des crottes de chiens dans l'espace public. Bien que la majorité des propriétaires soient soucieux de ramasser derrière leur compagnon à quatre pattes, une poignée ne respecte toujours pas cette règle élémentaire, pourtant simple à comprendre et à mettre en œuvre.



Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et que les déjections doivent être ramassées. A ce effet, la municipalité votera bientôt une augmentation du montant de la contravention.

La Commune ne perçoit aucune part des contraventions dressées, nous souhaitons pourtant miser sur la pédagogie plus que sur la répression. Il est très simple d'acheter un rouleau de sacs ou à défaut d'en trouver sur la plupart des poubelles du Centre.



Calendrier et état-civil

A noter dans vos agendas

DATE	Organisateur	MANIFESTATION	LIEU
Le samedi 6 juillet	Kalasetu	Festival Indien	Place Sivel
Les 13 et 14 juillet	Mairie	Fête Nationale et repas républicain	Place Sivel
Du 15 au 21 juillet	Geneviève Mestre	Exposition	Tour de Mole
Les mercredis du 17 juillet au 14 août	Mairie	Sau'Vin	Place Sivel
Du 22 juillet au 5 août	Jack TOUREL	Exposition	Tour de Mole
Le dimanche 28 juillet	ASELA	Vide-greniers	Place de la Vabre
Du 12 au 18 août	Geneviève Mestre	Exposition	Tour de Mole
Le dimanche 1 septembre	Les nouveaux vétérans	Journée taurine	Place de la Vabre
Le samedi 7 septembre	Mairie	Forum des associations et journée E-sport avec CME	Espace culturel
Le dimanche 15 septembre	ASELA	Vide-grenier	Place de la Vabre
Du 20 au 22 septembre	Sauve est là	Journées Européennes du Patrimoine	Tour de Mole
Le samedi 21 septembre	Communauté des Communes	Fête du sport	Stade
Le samedi 21 septembre	Les nouveaux vétérans	Challenge pétanque	Place de la Vabre
Le dimanche 6 octobre	Le Club des Micocouliers	Loto	Espace culturel
Le dimanche 13 octobre	Centre Communal d'Action Sociale	Marche d'Octobre Rose	Place Sivel
Le mardi 15 octobre	Communauté des Communes	Festival Les z'enfants d'abord	Espace culturel
Le mercredi 23 octobre	Centre Communal d'Action Sociale	Thé dansant	Espace culturel
Le samedi 16 novembre	APAEL	Loto	Espace culturel
Le mercredi 20 novembre	Centre Communal d'Action Sociale	Thé dansant	Espace culturel
Du 22 au 24 novembre	ASELA	Bourse aux jouets et artisanat d'art	Espace culturel
Le dimanche 1 décembre	Les nouveaux vétérans	Marché de Noël	A déterminer
Le mercredi 4 décembre	Centre Communal d'Action Sociale	Thé dansant	Espace culturel
Le Mardi 31 décembre 2024	Les nouveaux vétérans	Réveillon Saint Sylvestre	Espace culturel

Etat civil Janvier à Juin 2024

Naissances

BOISMARÉ Louis, Armand	le 14.02.2024
MARTINEZ Liviano	le 01.03.2024
HUMBERT Arthur	le 01.01.2024

2 naissances sans souhait de parution.

Mariages

WILLAUME Laura et MILAZZO Philippe	le 09.03.2024
LE PINCART-GUILLAUME Alice et GOY Maxime	le 07.06.2024

1 mariage sans souhait de parution.

Décès

BONNEFOI Hélène veuve REYNIER	le 06.12.2023
MARAICHER Claire veuve CHABOUSSANT	le 15.12.2023
MENDEZ Y BUENDIA Antonia veuve TRIVINO	le 09.01.2024
COMMEIRAS Simone épouse LOPEZ	le 22.01.2024
VIGOUROUX Raymond	le 31.01.2024
QUERO Jeanne épouse DESCAMPS	le 10.02.2024
TEULADE Claude	le 08.02.2024
CAVALLARO Mattéo	le 29.02.2024
SERRET Jean-Luc	le 08.03.2024
CLOZEL André	le 22.03.2024
ROMANO Adrienne épouse SALDUCCI	le 04.05.2024
BRUN Etienne veuve COULONDRE	le 28.05.2024
BOUDON Ginette veuve MILESI	le 06.06.2024
FILAINE Michel	le 10.06.2024
RICHARD Francis	le 14.06.2024
ROBERT Christiane veuve FILAINE	le 16.06.2024